



Sgen-CFDT des Pays de Loire
9, place de la Gare de l'Etat, case postale n°9
44276 Nantes Cedex 2
Téléphone : 02 51 83 29 30
sgen@cfdtantes.org
<http://www.sgencfdtnantes.org>

Déclaration du Sgen-CFDT
au CTSD de Loire-Atlantique du 2 septembre 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous annoncez une « **rentrée normale** » dans les écoles. Bien que ce soit le souhait de tous, **la réalité est bien différente**. Depuis plusieurs jours les équipes enseignantes, les personnels municipaux, les personnels administratifs agissent dans ce contexte de crise sanitaire afin de mettre en œuvre le dernier protocole publié tardivement. La situation que nous vivons est particulière et appelle à une forte mobilisation de tous les acteurs, mais peine à être réellement reconnue. Pour le moins, **le Sgen-CFDT demande à ce que deux jours de prérentrée soient pris en compte** dans le temps institutionnel et non la seule "prérentrée officielle fixée au 31 août". Pourquoi refuser que les personnels décomptent ces temps passés en concertations début juillet ou fin août des temps de concertations officiels ?

Des flous persistent concernant **les personnels dits « vulnérables »** en leur proposant à ce jour seulement la possibilité d'obtenir un masque de type 2...

L'inquiétude n'est pas seulement sanitaire mais également **pédagogique** : impossibilité de travailler en îlot, des projets de classe remis en cause, absence prolongée de certains élèves fragiles, disparition des enseignants supplémentaires, utilisation des outils de positionnement... Dans cette perspective les évaluations nationales standardisées ne nous semblent pas des outils adaptés. Ce sont d'outils mis à disposition dont les personnels ont besoin. **Le Sgen-CFDT fait confiance aux équipes enseignantes** pour juger de l'utilisation de tout ou partie de ces ressources.

Pour le Sgen-CFDT, il s'agit, dans cette période exceptionnelle, d'élaborer sans démagogie ni autoritarisme une réponse qui permette de mettre au point un haut niveau de prévention. Au mois de juin nous formulions ainsi **12 propositions** pour une rentrée différente. Ces propositions sont à lire sur notre site : l'écart avec ce qui a réellement été fait est malheureusement saisissant.

La première condition est de **faire confiance aux acteurs de la « première ligne éducative »** qui ont montré leur capacité à agir sans prescription ni consigne pendant la période du confinement. Après cette expérience il est clair que la rentrée ne peut s'organiser comme si de rien n'était par une circulaire et des injonctions descendantes. **Il faut donner aux équipes du temps de préparation et de concertation.**

De **nouvelles annonces ministrielles** à cette rentrée : une prime de 450 euros versée d'ici la fin de l'année pour tous les directeurs.ices, une enveloppe de 350 millions d'euros en 2021 pour un début de revalorisation des enseignants, un recrutement pré-

vu de 8000 AESH pour l'aide aux élèves en situation de handicap... Nous jugerons sur place de la concrétisation de ces annonces. Plus que le nombre, la **revalorisation et la formation des AESH** est une priorité.

Nous espérons une réponse favorable à **nos demandes d'ouverture ou de non fermeture** transmises ces derniers jours. Ces mesures positives nécessaires prononcées aujourd'hui permettront de **meilleures conditions de travail** pour les personnels et les élèves. Les effectifs de maternelle restent particulièrement **très chargés** encore plus difficiles à gérer lorsqu'un ou une collègue est absente. L'annonce de classes de GS à 24 élèves, voire de 12 élèves en EP, des CP et CE1 moins chargés ont donné des espoirs d'évolution mais la réalité est parfois différente. Les besoins sont nombreux dans l'ASH, pour réussir la mission handicap et l'inclusion scolaire. La compensation très partielle des 18 postes « ruraux » pénalise la nouvelle carte scolaire 2020. (-11 postes)

Des questions diverses :

- Le Sgen-CFDT vous a interrogé le 3 juillet concernant l'organisation des **PIAL** à la rentrée 2020. (nombre de PIAL modifié ou non, pilotage, quid des AESH coordonnateurs en 2019-2020 ?, Quelles décharges pour quels personnels ? Quelle formation pour les AESH ? Quelle évolution de leur nombre ? Quid de **l'indemnité compensatrice de la CSG** concernant les AESH dans notre académie ?)
- Quelle programmation des **CHSCTD** afin d'assurer une cellule de veille sur les conditions de rentrée ?
- Quel calendrier pour le report **des commissions de promotion** ?
- La mise en œuvre de la **rupture conventionnelle** au sein de l'Éducation nationale a fait l'objet d'une circulaire de cadrage national adressée le 9 juillet dernier à vos services. Quelle mise en œuvre désormais ?
- Le Sgen-CFDT a soutenu les demandes de **recours gracieux de stagiaires** demandant la possibilité d'une nouvelle affectation départementale, avant que ne soient sollicités des candidats sur liste complémentaire. Les désistements bien plus importants cette année le permettaient.
- Le Sgen-CFDT est très impliqué dans le dossier de la **direction d'école** et du pilotage. Comment localement, comptez-vous soutenir cette perspective d'évolution ?
- Comment instaurer **un dialogue social constructif** lorsque la communication avec les organisations syndicales est extrêmement affaiblie et non favorisée ? (Tout particulièrement sur le Mouvement 2020)

À nouveau cette année, malgré la disparition de certaines instances, le Sgen-CFDT ne manquera pas de porter chaque fois qu'il le peut la parole des personnels et ses souhaits d'évolution du système éducatif. Bonne rentrée à toutes et tous.